



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU QUÉBEC 2026

Les membres du BCI invitent le nouveau gouvernement à faire des universités des partenaires stratégiques pour le développement du Québec

Montréal, le 6 octobre 2026 – Les membres du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) félicitent le nouveau premier ministre du Québec, Paul St-Pierre Plamondon, ainsi que toutes les personnes élues et réélues, toutes formations politiques confondues, à l’issue du scrutin du 5 octobre. Les cheffes et chefs des établissements universitaires québécois tiennent à assurer leur collaboration et invitent le nouveau gouvernement à s’appuyer pleinement sur leurs établissements pour répondre aux divers besoins du Québec.

Le Québec fait face à d’importants défis liés à la prospérité, à la démographie, à la productivité, à l’innovation, ainsi qu’à la transition numérique et à l’intelligence artificielle. Ces défis exigeront des réponses ambitieuses.

Selon le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, le Québec devra pourvoir près de 1,3 million d’emplois d’ici 2034, et près des trois quarts de ces derniers exigeront une main-d’œuvre qualifiée ou hautement qualifiée.¹ Par la formation et la recherche universitaire, offertes par nos vingt établissements, ces derniers demeurent les principaux acteurs qui peuvent relever ce défi. Chaque année, nos universités diplôment en moyenne 95 000 personnes. Elles regroupent plus de 700 centres de recherche et mobilisent près de 70 000 chercheuses et chercheurs partout sur le territoire québécois. Elles peuvent – et doivent – jouer un rôle actif dans la recherche de solutions aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques des prochaines années.

¹ MINISTÈRE DE L’EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *État d’équilibre du marché du travail à court et moyen termes. Diagnostics pour 516 professions, édition 2026.*

Quatre engagements à concrétiser

Bien que l'enseignement supérieur ait fait l'objet de trop peu d'échanges et de débats durant la campagne électorale, les enjeux et défis du milieu universitaire sont bien réels. C'est en grande partie dans nos universités que se développent les connaissances et les compétences du futur et d'où émergent les innovations dont le Québec aura besoin pour assurer son développement.

C'est dans cet esprit que les membres du BCI ont invité les partis politiques à prendre [quatre engagements](#) en enseignement supérieur. Ses membres demandent maintenant au nouveau gouvernement de les prendre en considération, d'y donner suite et d'en faire bénéficier ainsi tout le Québec :

- Faire des universités des partenaires incontournables des stratégies de développement, d'attraction et de rétention des talents, afin de répondre aux besoins croissants du Québec en main-d'œuvre hautement qualifiée;
- Miser davantage sur la recherche, la création et le transfert des connaissances pour accroître la capacité d'innovation du Québec;
- Créer des conditions favorables à la modernisation des infrastructures physiques et numériques et à l'intégration responsable de l'intelligence artificielle;
- S'appuyer davantage sur l'expertise universitaire dans l'élaboration des politiques publiques, afin de favoriser des décisions éclairées par la recherche et les données.

Citation

« Les universités partagent les mêmes préoccupations que le gouvernement lorsqu'il est question de développement du savoir, du soutien à la diplomation et à l'innovation. Partout au Québec, elles forment la relève, produisent des connaissances et contribuent au développement des compétences tout au long de la vie des Québécoises et des Québécois, pour le bien commun et un vivre-ensemble harmonieux. Le gouvernement peut compter sur elles comme partenaires pour relever les défis des prochaines années. »

Christian Blanchette, président du conseil d'administration du BCI et recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) regroupe les directions des vingt établissements universitaires du Québec. Il a pour mission de favoriser la concertation de ses membres, de promouvoir leurs intérêts communs et de faciliter le partage de services et de bonnes pratiques au sein du réseau universitaire québécois.

Source :

Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Renseignements :

Maryse Tétreault
Analyste de politiques publiques
Bureau de coopération interuniversitaire
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H3A 3C6
263 362-7447
mtetreault@bci-qc.ca